



Séance du 09 juin 2021 à 20h15 à Cugy

Présidence : M. Arnold Ottonin

Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
3. Préavis n°01/2021 - Rapport de gestion et Comptes 2020
4. Préavis n°02/2021 - Demande de crédit extrabudgétaire pour la remise en état de la RC 444 entre le hameau de Béthusy et le Moulin d'Assens, à la suite du glissement de terrain survenu le samedi 16 janvier 2021
5. Préavis n°03/2021 - Demande de crédit d'investissement complémentaire au crédit alloué dans le cadre du préavis n°05/2020 pour le financement de la rénovation de la place de jeux de la Maison de Ville
6. Elections - Démissions
7. Informations de la Municipalité
8. Informations du bureau du Conseil
9. Propositions individuelles et divers
10. Contre-appel

Avant l'ouverture de la séance, M. Arnold Ottonin remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de la séance dans le respect des mesures sanitaires et précise que le plan d'organisation a été approuvé par M. le Préfet.

Il présente ensuite Mme Nathalie Lüthi, Secrétaire suppléante pour la nouvelle législature et qui remplace ce soir Mme Anne-Claire Tharin-Racine. Il précise enfin que compte tenu de la situation sanitaire et de la difficulté d'organisation associée, il n'y a aura pas d'apéritif à l'issue de la séance.

1. Appel

Effectif : 87 personnes
Présents : 59 personnes

M. Jean-Daniel Cochard qui était absent lors de la séance du 20 avril est assermenté comme membre de la Municipalité pour la nouvelle législature 2021-2026.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2020

Chaque membre ayant pris connaissance au préalable du projet de PV n°13-2020, la lecture n'est pas demandée. Le projet de PV est accepté à l'unanimité.

3. Préavis n°01/2021 - Rapport de gestion et comptes 2020

M. Markus Mooser présente les éléments marquants du rapport de gestion 2020 et remercie Melchiade Jeannin pour son travail de préparation.

M. Laurent Chappuis présente les comptes, qui ont été préparés par Mme Laurence Fontana, boursière, qu'il remercie pour son travail.

Administration générale : une baisse de Frs 78'000.- de charges par rapport au budget est à noter dans ce premier dicastère, cette baisse est due notamment à la diminution des frais de réception et de manifestation qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020 (Frs 21'000.-). Les charges salariales ont également baissé de Frs 26'000.- par rapport à 2020.

Finances : Augmentation des revenus de Frs 396'000.- par rapport au budget, grâce aux revenus globaux sur impôts pour environ Frs 300'000.-.

Pour rappel, le point d'impôts a été baissé pour 2021, il est donc difficile de prévoir l'évolution de ce compte pour 2021.

Domaines et bâtiments : une baisse de la charge nette de Frs 15'000.- par rapport au budget. Les frais de nettoyage ont augmenté, mais cette augmentation a été compensée par les revenus des locations, les loyers payés par l'ASICE ayant été augmentés.

Travaux : une augmentation de coûts de Frs 2'000.- est à noter par rapport au budget. Une augmentation des charges imprévues a été comptabilisée pour l'évacuation des déchets (environ Frs 20'000.-) et l'entretien des Molok (environ Frs 10'000.-).

Instruction publique et cultes : charges de Frs 13'000.- en moins par rapport au budget, en raison du coût par élève inférieur à celui budgétisé, et ce malgré une augmentation du nombre d'élèves.

Police : Frs 6'000.- de moins que prévu au budget, pas de commentaire sur ce dicastère.

Sécurité sociale : une baisse de charges de Frs 36'000.- par rapport au budget.

Services industriels : Malgré des achats d'eau plus importants en partie compensés par les taxes, il a été possible d'attribuer Frs 67'000.- à la réserve.

Pour résumé, les comptes sont dans le vert, **la marge d'autofinancement** se monte à Frs 789'900.59, et **l'excédent de revenus pour l'exercice 2020** à Frs 368'072.44.

Les rapports de la commission de gestion sont lus par MM. Laurent Jaggi et Maxime Meier. Aucune question n'est posée. Le rapport de gestion est accepté avec 1 abstention. Les comptes sont acceptés à l'unanimité. La décharge à la municipalité et à la boursière pour leur gestion 2020 est acceptée à l'unanimité.

4. Préavis n°02/2021 - Demande de crédit extrabudgétaire pour la remise en état de la RC 444 entre le hameau de Béthusy et le Moulin d'Assens, à la suite du glissement de terrain survenu le samedi 16 janvier 2021

M. Jean-Daniel Cochard rappelle que la route est stabilisée mais que des travaux importants d'un coût de Frs 490'000.- (avec participation de la DGE à hauteur de 70% et de la DGMR à hauteur de 40%) sont nécessaires. Les travaux commenceraient mi-août pour une durée de 2 mois et demi pendant lesquels la route serait fermée. Aucune question n'est posée.

M. Markus Mooser précise que le financement se fait par une demande de crédit extra budgétaire, car il s'agit de coûts d'entretien de la route et non d'un investissement.

M. Philippe Gaillard lit le rapport de la commission des finances. Le préavis n°02/2021 proposant d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire d'un montant de Frs 490'000.- (soit Frs 210'000.- et Frs 280'000.- sur les 2 comptes mentionnés) et d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur les liquidités courantes est accepté à l'unanimité.

5. Préavis n°03/2021 - Demande de crédit d'investissement complémentaire au crédit alloué dans le cadre du préavis n°05/2020 pour le financement de la rénovation de la place de jeux de la Maison de Ville

M. Marc Tille rappelle qu'un crédit de Frs 130'000.- avait déjà été accordé mais lors des dernières visites d'autres places de jeux, il a été constaté que le choix du revêtement le plus adéquat pour la place de jeux est le tartan. Cet aménagement génère un coût additionnel de Frs 30'000.- mais permet aussi des économies sur le nettoyage quotidien de la place de jeux. Enfin, pour compenser cette matière plastique d'un point de vue écologique, il a été décidé d'introduire du mobilier en bois indigène.

M. Eric Geiger demande s'il est prévu d'installer un éclairage intelligent se déclenchant en cas de présence nocturne, ceci afin d'éviter des dégradations dans le futur. M. Marc Tille répond que la place de jeux n'a pas vocation à être utilisée la nuit. M. Markus Mooser complète que la gestion de l'éclairage est actuellement en discussion au sein de la Municipalité, mais qu'il faut savoir que les détecteurs utilisés pour ces éclairages intelligents tombent régulièrement en panne et sont source de coûts d'exploitation non négligeables. Il rappelle également que le canton pousse à réduire autant que possible l'éclairage dans les communes.

La question sera toutefois traitée par la Municipalité.

Enfin, M. Marc Tille rappelle qu'en cas de comportements suspects à cet endroit, il faut prévenir la police en appelant le 117.

M. Denis Pidoux s'étonne que l'on utilise un revêtement synthétique peu écologique. Il semblerait qu'à Prilly, il y ait eu un incendie avec des dégâts importants sur une place de jeu équipée de ce revêtement. Il pose également la question des coûts et des taxes d'évacuation associés au recyclage de ce matériau. M. Marc Tille répond que le tartan semblait être le revêtement le plus sûr, et qu'il est utilisé sur les autres terrains de sport. Enfin, il précise que les coûts de recyclage sont prévus dans les coûts d'entretien.

M. Marc Heuschkel lit le rapport de la commission des finances. Concernant la remarque adressée à la Municipalité quant au dépassement de crédit et l'encouragement de présenter des devis plus réalistes, M. Marc Tille prend note de cette remarque et répond que malgré l'encadrement de personnes compétentes, l'analyse initiale n'a pas été assez réaliste.

Le préavis n°03/2021 proposant d'accorder à la Municipalité le crédit d'investissement complémentaire d'un montant de Frs 30'000.-, portant le crédit global de la rénovation de la place de jeux à Frs 160'000.- et d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur les liquidités courantes ou à recourir à un emprunt aux meilleures conditions, et finalement, d'autoriser la Municipalité de porter cette dépense à l'actif du bilan et de l'amortir sur 10 ans, est accepté avec 2 abstentions et 4 avis contraires.

6. Elections – Démissions

Démissions :

Conseil général : 3 démissions ont été données depuis le dernier conseil général. Il s'agit de Mmes Nicole Bron Chappuis, Véronique Centamori et de M. Salvatore Centamori.

7. Informations de la Municipalité

Jean-Daniel Cochard

Travaux RC501 : un peu en avance par rapport au planning. Le choix des abris de bus a été arrêté à l'identique de ceux de Morrens. Il y aura également un support-vélos près de l'abri de bus côté restaurant. L'entrée à la zone industrielle se fera à l'aide d'une pré-sélection au carrefour. Un parking provisoire d'environ 15 places a été fait à côté du cimetière pour les clients de Filisetti. Sur Bottens, la piste cyclable est commencée.

Eau potable : contrôles complets réalisés par l'Office de la consommation sur la partie administrative et sur l'état des capteurs, tout est correct. Les siphons à grenouilles seront toutefois à améliorer. Il y aura également des prélèvements sur captage la semaine prochaine.

Sur demande de Mme Madeleine Geiger, il est ajouté que 4 tables de pique-nique ont été commandées et arriveront à la fin du mois. Elles seront installées au bord du Talent, au lieu-dit Tagada, au Bois-aux-allemands ainsi qu'en Bois dessous.

M. Laurent Chappuis

Tour de Romandie 2022 : passera par Echallens, récupération des vélos dans les communes pour décorer les giratoires sur le parcours.

Déchetterie Praz Faucon, Cugy : l'arrivée de Morrens au 1^{er} janvier engendrera une baisse de coûts d'environ Frs 12.- par utilisateur. Le changement des cartes d'accès fonctionne bien. Enfin, il y a eu un changement de transporteur au 1^{er} janvier 2021, le nouveau transporteur étant Henry Transport.

En guise de mot de la fin, M. Laurent Chappuis donne quelques chiffres-clefs de l'ensemble des 15 ans de sa législature qu'il quitte pour cause de déménagement et remercie l'ensemble du conseil général.

M. Marc Tille

Zones 30 km/h : le projet va aboutir, les travaux vont commencer d'ici fin juin.

M. Marc Tille profite pour préciser qu'il quitte ses fonctions pour raisons professionnelles, son nouvel emploi étant peu compatible avec sa fonction de Municipal. Il reste toutefois membre du conseil. Il remercie les employés communaux, Mmes Nicole Bovay, Laurence Fontana et Melchiade Jeannin, MM. Eric Geiger et Markus Mooser ainsi que les autres municipaux, et enfin le Président et les diverses commissions du conseil.

Mme Seema Ney

Plan canicule : Les personnes âgées de plus de 75 ans ont reçu dans leur boîte aux lettres un bulletin à remplir et à retourner à la Municipalité. Merci de les renvoyer jusqu'au 30 juin pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait

Ecoles : Il y aura 2 classes enfantines à Bretigny pour cette rentrée scolaire.

Mme Seema Ney revient sur les éléments-clefs de sa législature tels le projet Village solidaire, la bibliothèque scolaire intercommunale, le passage piéton en face de l'école, la création de la nouvelle école et de l'UAPE. Elle précise qu'elle quitte ses fonctions pour privilégier sa vie familiale et professionnelle et remercie l'ensemble du conseil général, les municipaux et les employés de la commune.

M. Markus Mooser

Vente des billets tl : la vente de billets à bord des bus TL de la ligne 60 ne sera pas reprise. La Municipalité a décidé de ne pas acheter de cartes multi-parcours, le système étant trop compliqué et au final utile uniquement pour les personnes se rendant sur Lausanne. La solution proposée est donc l'achat via SMS au 456, en précisant le code adéquat en fonction de la zone. En cas de questions, il est possible de se renseigner à la commune, qui prévoit également de réaliser un flyer explicatif

M. Markus Mooser remercie l'ensemble des employés communaux et les municipaux, et tout particulièrement les municipaux sortants auxquels il remet un petit cadeau.

6. Informations du bureau du conseil

M. Arnold Ottonin remercie aussi les municipaux sortants auxquels il remet également un petit cadeau.

Il présente ensuite une plaquette sur la Maison de Ville de Bretigny dont il offre un exemplaire à chaque membre du conseil. Cette plaquette a été réalisée sur demande de l'Etat de Vaud par Madame Catherine Raemy-Berthod, rédactrice des Monuments d'art et d'histoire, avec la collaboration d'Arnold Ottonin.

Il souligne le départ des 3 membres du conseil général Mme Stéphanie Roche, MM. Maxime Meier et Roger Ammann qui vont rejoindre la Municipalité et les remercie pour leur appui. Il remercie également tout le bureau du conseil pour son travail durant la législature écoulée, et félicite les membres du conseil pour avoir été fidèles aux séances et ce, malgré les difficultés provoquées par la pandémie.

Enfin, il rappelle la prochaine séance du mercredi 6 octobre, le lieu étant à définir.

7. Propositions individuelles et divers

Mme Catherine Mooser demande quand une formation va être organisée pour les personnes intéressées pour apprendre à utiliser le défibrillateur. M. Jean-Daniel Cochard répond qu'une liste existe pour les inscriptions des personnes intéressées, il suffit de passer vers lui.

Mme Françoise Ottonin, remercie Julien Altmann et son équipe des « Jardins Bretigny », réalisés selon le concept de la permaculture, pour tout le travail accompli sur la petite parcelle mise à disposition par la Municipalité au bout du terrain de football.

Enfin, M. Bruno Valette, Président de la Société de développement, donne quelques informations sur les activités organisées en collaboration avec d'autres sociétés de Bretigny. La manifestation du 1^{er} août fait partie de ces projets. La population du village recevra prochainement un courrier à ce sujet.

M. Arnold Ottonin souhaite un bel été à l'ensemble des présents et se réjouit des prochaines manifestations à venir.

8. Contre appel

Il est procédé au contre-appel.

La séance est levée à 22h30.

Le Président



Arnold Ottonin



La Secrétaire suppléante



Nathalie Lüthi